

Bourse d'études

Tout dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- Une lettre de demande d'admission au programme.
- Une lettre motivant la demande de bourse.
- Le curriculum vitæ.
- La photocopie de la carte d'identité nationale du candidat.
- La photocopie du dernier diplôme universitaire obtenu conforme à l'original.
- Les attestations de travail correspondant aux expériences figurant sur le CV.
- Une copie des dernières factures de la STEG ou de la SONEDE relatives au logement
- Un certificat de résidence, en français, délivré par les autorités (Poste de police du quartier).